



Le berceau du Lac-Saint-Jean

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2023

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, et appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 19h.

JOUR	DATE	HEURE
Lundi	16 Janvier	9h
Lundi	13 Février	19h
Lundi	6 Mars	19h
Lundi	3 Avril	19h
Lundi	1 Mai	19h
Lundi	5 Juin	19h
Lundi	10 Juillet	19h
Lundi	7 Août	19h
Lundi	11 Septembre	19h
Lundi	2 Octobre	19h
Lundi	6 Novembre	19h
Lundi	4 Décembre	19h

Donné à Hébertville ce 22^{ème} jour du mois de novembre 2022.

Sylvain Lemay
Directeur général et
greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de Ville, à l'Église, au Bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, 22^{ème} jour du mois de novembre 2022.

Sylvain Lemay
Directeur général et
greffier-trésorier